

CINQ-HUITIEMES

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 5.301.744 euros

Siège social : 10/12 rue de Mont Louis, 75001 Paris

348 789 868 R.C.S Paris

(la "Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 2 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux janvier à 11h, les membres du conseil de surveillance de la Société (le "Conseil") se sont réunis au siège social de la Société, sur convocation du président du Conseil, faite conformément aux statuts de la Société.

(...)

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Hervé Godest de ses fonctions de membre du directoire et de directeur général de la Société ;
- Nomination de Monsieur Thomas Pelissier en qualité de membre du directoire et de directeur général de la Société ; fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération ; et
- (...)

1. Constatation de la démission de Monsieur Hervé Godest de ses fonctions de membre du directoire et de directeur général de la Société

Le Conseil, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Hervé Godest de ses fonctions de membre du directoire et de directeur général de la Société en date du 31 décembre 2025, **prend acte** à l'unanimité de la démission de Monsieur Hervé Godest de ses fonctions de membre du directoire et de directeur général de la Société.

2. Nomination de Monsieur Thomas Pélissier en qualité de membre du directoire et de directeur général de la Société ; fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération

Le Conseil, en conséquence de la décision qui précède et après en avoir délibéré, **nomme** à l'unanimité Monsieur Thomas Pélissier,

comme membre du directoire et directeur général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée expirant à l'issue des délibérations du Conseil se prononçant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Thomas Pélissier a fait savoir par avance qu'il acceptait ces mandats et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

(...)

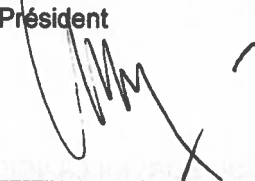
Le Conseil **prend acte** de ces déclarations.

(...)



Extrait certifié conforme

Le Président



Monsieur Thierry Marin